

leur attention sur le nouveau projet de loi sur les conflits d'intérêts présenté par le premier ministre. Nous l'examinerons de façon constructive. On dirait qu'il ressemble au projet de loi déposé devant l'Assemblée législative de l'Ontario. Il visera tous les députés. Il comporte d'énormes carences, ne dit rien de la procédure préalable à l'octroi de contrats du gouvernement, ne dit mot de la procédure préalable à l'octroi de ses contrats de publicité. Il ne dit rien de la procédure préalable à la nomination des fonctionnaires supérieurs et du népotisme consommé qui, sous le gouvernement conservateur actuel dirigé par le premier ministre, a atteint de nouveaux sommets. Il ne dit rien non plus de l'inscription des démarcheurs comme ceux qui ont obtenu le contrat pour la construction du terminus 3 à Toronto.

Nous allons examiner la situation d'une façon constructive, mais les Canadiens ne risquent guère d'être éblouis par cette mesure, car ils n'y verront, de la part du gouvernement, qu'un repentir *in extremis*. Ils trouveront un peu trop tardive cette conversion en matière de moralité publique. Ils n'iront pas jusqu'à croire qu'un gouvernement puisse codifier le comportement public, la moralité publique, la conscience publique de ce qui est bien quand les ministres du gouvernement n'arrivent même pas à régler leur conduite quelles que soient les directives régissant les conflits d'intérêts.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement actuel n'a pas été à la hauteur de ses engagements. Selon toute apparence, il entend adopter au cours de la prochaine campagne électorale la même attitude que lors de la dernière. J'invite le premier ministre et les députés ministériels, la prochaine fois qu'ils se présenteront devant les Canadiens, à se souvenir que «Chat échaudé craint l'eau froide». Quand je fréquentais l'école secondaire à Ottawa, nous avions un professeur d'anglais qui avait l'habitude de nous dire: «Celui qui nous trompe une fois abuse de notre naïveté; celui qui nous trompe deux fois abuse de notre bêtise». Les Canadiens ne se laisseront pas tromper deux fois. Ils porteront sur le premier ministre et ses collègues le jugement approprié.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Les Canadiens n'aiment pas être dupes. Ils n'aiment pas ceux qui promettent de faire une chose et qui font exactement le contraire. Cela ne vaut pas seulement pour les hommes politiques et les gouvernements. Celui qui retient les services d'un plombier pour réparer son évier n'acceptera pas que celui-ci rase son garage. Celui qui achète un billet d'avion à destination de Vancouver n'acceptera pas d'aboutir à St-Jean de Terre-Neuve. Celui qui achète une voiture qui, selon la publicité, parcourt 40 milles au gallon est quelque peu déçu lorsqu'il constate que le rendement de sa voiture n'est que de six milles au gallon.

Lorsque le chef d'un parti politique déclare avant des élections, comme l'a fait le premier ministre, que le libre-échange touche à notre souveraineté et que nous ne voulons pas en entendre parler, les Canadiens s'attendent tout au moins à se faire expliquer pourquoi il a changé d'idées. Avant les élections, c'était une question tout à fait tabou dans l'esprit du premier ministre, une perspective si dommageable pour notre

souveraineté qu'il fallait même s'abstenir d'en parler. Pourtant, à peine quelques mois plus tard, le même premier ministre déclarait qu'il s'agissait de la solution à toutes nos difficultés économiques. Depuis lors, le libre-échange est devenu le prétexte à l'inaction du gouvernement.

On a dit à nos jeunes qui cherchent des programmes de formation à leur mesure, des emplois et de meilleures perspectives d'avenir d'attendre l'entente sur le libre-échange. On a dit aux gens de l'Atlantique, de la Gaspésie, du Nord de l'Ontario, des provinces de l'Ouest, des Territoires, de l'île de Vancouver, de ces régions qui connaissent des difficultés économiques, d'attendre l'entente sur le libre-échange. Nos agriculteurs et nos pêcheurs se sont fait dire d'attendre l'accord commercial. Le pays tout entier doit attendre l'accord commercial. Puis, lorsque cet accord a finalement été dévoilé, ce fut un choc.

L'élément central du plan économique du gouvernement, en fait, le seul élément de son plan économique, n'est rien de moins que la plus grande trahison de la souveraineté canadienne depuis la confédération. Nous avons attendu trois ans avant que le gouvernement ne présente une stratégie économique nationale et nous découvrons maintenant que, par suite de l'accord proposé entre le premier ministre et le président des États-Unis, toutes les décisions importantes seront prises à Washington.

Mon parti et moi-même nous sommes opposés unanimement à cette motion lorsqu'elle a été présentée à la Chambre des communes avant Noël. Je me suis opposé à cet accord parce que, en liant notre économie et notre société plus étroitement à celles des États-Unis, nous limitons énormément notre aptitude à notre avenir.

Le gouvernement dit que c'est un accord de libre-échange. Ce n'en est pas un. Certaines industries sont visées par l'accord, d'autres, non. C'est un accord commercial sélectif. On doit l'examiner comme on examinerait tout autre accord.

[Français]

Comme n'importe quel autre contrat! Qu'est-ce que nous avons obtenu, qu'est-ce que nous avons cédé? Nous n'avons pas obtenu la sécurité d'accès au marché américain. Ne dépendez pas de mes paroles, monsieur le Président, lisez le texte, lisez l'Entente même! L'article 1904,2 prétend exactement que la loi protectionniste américaine continue à s'appliquer, soit dans le passé, soit dans le présent, soit à l'avenir. Et la seule juridiction du tribunal binational, ce n'est pas pour s'opposer à la loi protectionniste américaine, mais seulement pour juger si cette loi a été justement appliquée contre les exportations canadiennes.

Donc, nous n'avons pas gagné un accès sûr, la sécurité d'accès au marché canadien. Et si c'était seulement une question de faire baisser les tarifs, tant mieux! Nous sommes en faveur de cela avec les États-Unis, avec les autres pays. D'après les administrations libérales, depuis 40 ans, nous avons fait baisser les tarifs de 40 p. 100 à 4 p. 100. Dix fois plus que le gouvernement conservateur dans cet arrangement avec les États-Unis! Mais ce n'est pas seulement une affaire commerciale, faire baisser les barrières tarifaires, c'est plutôt un abandon de notre contrôle sur notre économie, sur nos investissements, sur nos marchés de capitaux, sur notre politique énergétique, sur les moyens de surveiller notre politique agricole, de préserver notre culture, de protéger notre industrie de l'automobile. Tout a été abandonné et nous n'avons presque